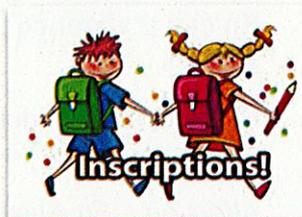


« L'école des rêves »



FICHE PRATIQUE POUR LES PARENTS ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

A l'arrivée d'un enfant à l'école maternelle du Regroupement Pédagogique Intercommunal Siros/Aussevielle, deux étapes préalables sont obligatoires :

- L'INSCRIPTION : elle se fait à la mairie (fournir une copie du livret de famille et un justificatif de domicile).
- L'ADMISSION : elle se fait à l'école. Seuls les enfants nés en 2017, 2018 et 2019 sont accueillis à l'école maternelle.

Horaires école Aussevielle	Horaires école Siros
Matin : 8 h 55 – 12 h 05	Matin : 8 h 45 – 12 h 15
Pause méridienne : 12 h 05 – 13 h 35	Pause méridienne : 12 h 15 – 13 h 45
Après-midi : 13 h 35 – 16 h 25	Après-midi : 13 h 45 – 16 h 15

Tél : 0559686503



LA CANTINE SCOLAIRE

La mairie d'Aussevielle gère la cantine scolaire de votre enfant.

Tout cas particulier doit **impérativement** être signalé lors de l'inscription (Régimes alimentaires particuliers, allergies).

Les repas seront fournis par la cuisine centrale de Jurançon. **Les modalités d'inscriptions sont les suivantes.**

Une inscription annuelle : Pour la rentrée de septembre 2022, l'inscription se fait via le site de la Mairie <https://www.aussevielle.fr/> - **portail famille** - **dans les meilleurs délais et quoiqu'il en soit avant le vendredi 19 août 2022.**

En effet, dans la mesure du possible et si votre emploi du temps le permet, nous vous conseillons d'inscrire votre enfant à l'année. Cela évitera les oublis, notamment au moment des vacances scolaires,

ou

Une inscription hebdomadaire : A réaliser toutes les semaines **impérativement avant le mercredi 9H** pour le lundi suivant, avant le jeudi 9H pour le mardi suivant et ainsi de suite compte tenu du délai incompressible de 3 jours ouvrés appréciés à 9H.

Le prix du repas pour l'année scolaire 2022-2023 est fixé à **3,50 €**.

Une augmentation du prix des repas est prévue en fin d'année, vous serez tenus informés dès que la collectivité aura des précisions quant au montant et à la date effective.

Tout repas commandé est obligatoirement facturé.

En cas d'absence : les repas doivent être annulés impérativement via le site internet de la Mairie/portail famille.

Cette opération doit être réalisée 3 jours ouvrés minimum avant le jour d'absence afin d'éviter une facturation du repas non consommé.

Attention : En aucun cas, les personnels communaux Ecole et Mairie ne prennent en compte les inscriptions et les annulations tardives.

Une cantine scolaire est également en service à l'école de SIROS.

TRANSPORT SCOLAIRE



L'inscription pour le transport quotidien, entre les écoles d'Aussevielle et de Siros, se fait **sur le site internet de la commune de résidence de l'enfant.**

L'inscription peut être soit annuelle, soit hebdomadaire. **Pour la semaine de la rentrée, l'inscription est à faire avant le vendredi 19 août 2022.** Pour les inscriptions hebdomadaires, l'inscription est à faire **avant le mercredi pour la semaine suivante.**

Le bus assure chaque jour d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi), matin et soir, le transport des enfants entre les deux écoles aux horaires suivants :

MATIN :

Départ Aussevielle à 8 h 30	Arrivée à Siros à 8 h 40
Départ de Siros à 8 h 40	Arrivée à Aussevielle à 8 h 50

SOIR :

Départ Siros à 16 h 15	Arrivée à Aussevielle à 16 h 25
Départ Aussevielle à 16 h 25	Arrivée à Siros à 16 h 35

Un agent communal accompagne systématiquement les enfants dans le bus.



GARDERIES

Garderie du matin :

La garderie du matin pour les enfants scolarisés à Aussevielle est assurée chaque matin à l'école de Siros **à partir de 7 h 30, au tarif de 0,75 € la séance.**

Garderie du soir :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi **de 16 h 25 à 18 h 30** (gratuite de 16 h 25 à 16 h 45) **au tarif de 1,00 euros** la séance.

La garderie du soir pour les enfants scolarisés à Aussevielle a lieu à Aussevielle **sauf les CP qui seront ramenés à la garderie de Siros avec le bus.**

L'inscription à la garderie doit se faire aussi sur le **site internet de chacune des communes respectives** : elle peut être soit annuelle, soit hebdomadaire. **Pour la semaine de la rentrée, l'inscription est à faire avant le vendredi 19 août 2022.** Pour les inscriptions hebdomadaires, l'inscription est à faire **avant le mercredi pour la semaine suivante.**

Siros :

A 7 h 30, tous les matins du lundi au vendredi **au tarif de 0,75 euros par séance et par enfant.**

De 16 h 15 à 16 h 45, la garderie est gratuite.

A partir de 16 h 45, du lundi au vendredi, **1,00 euros** sera facturé par séance et par enfant.

Il est expressément demandé aux parents de RESPECTER LES HORAIRES DE FIN DE GARDERIE.

FACTURATION CANTINE et GARDERIE :

Le paiement est réalisé par prélèvement automatique via le Trésor Public. Pour ce mode de règlement, il convient de remettre un **Relevé d'Identité Bancaire** à la secrétaire de Mairie d'AUSSEVIELLE qui fait signer l'autorisation de prélèvement.

A titre exceptionnel, un règlement par chèque est possible directement auprès du Trésor Public de Lescar.

CENTRE DE LOISIRS « RÉCR'ÉVASION »

Le centre de loisirs se trouve sur la commune de Poey de Lescar, *1 ter, rue le clos de la rivière.*

Tél : 05 59 32 84 35

Mail : recrevasion@gmail.com

Internet : <https://sites.google/site/recrevasion>

Inscriptions directes auprès du centre de loisirs.

Pour tous renseignements, contacter **Hélène** ou **Thomas** par courriel ou par téléphone les mercredis ou bien pendant les vacances scolaires.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES (RAPAM) ET INFOS MODES D'ACCUEIL (CRÈCHE LA NINOERE) :

Ces structures sont situées au *n° 4 rue Principale à Poey de Lescar.*

Pour tous renseignements, prendre contact aux heures de bureau :

- **RAPAM** : tél : 05 59 68 86 37

- **Modes d'accueil et crèche** : tél : 06 40 15 20 90

